

# Statement

Secretary of  
State for  
External Affairs



# Déclaration

Secrétaire  
d'État aux  
Affaires  
extérieures

92/48

SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

**NOTES POUR UNE ALLOCUTION  
DE L'HONORABLE BARBARA McDOUGALL  
SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES  
À  
L'INAUGURATION OFFICIELLE DE  
L'INSTITUT CANADIEN DU SERVICE EXTÉRIEUR**

**OTTAWA (Ontario)  
Le 1<sup>er</sup> octobre 1992**

Affaires extérieures et  
Commerce extérieur Canada  
External Affairs and  
International Trade Canada

Canada

Je suis heureuse de vous souhaiter la bienvenue à l'inauguration de l'Institut canadien du service extérieur. Mes collègues, l'honorable Michael Wilson et l'honorable Monique Landry, m'ont demandé de vous transmettre leurs meilleurs voeux à cette occasion.

Je suis également contente de souhaiter la bienvenue à M. Peter Harder, sous-ministre délégué à Emploi et Immigration Canada, qui représente mon collègue, l'honorable Bernard Valcourt, ainsi que de nombreux employés du Ministère et d'Emploi et Immigration Canada. L'Institut canadien du service extérieur est aussi là pour vous servir, pour répondre à vos besoins.

L'Institut représente certainement une importante mine de ressources qui arrive à point nommé pour le Ministère et le Canada.

En effet, la situation internationale évolue à un rythme stupéfiant et l'interdépendance mondiale ne fait que s'accroître. De nouveaux mécanismes de coopération sont créés tandis que de nombreuses institutions sont obligées de revoir leurs priorités. On assiste à la naissance de nouvelles nations et même, à la renaissance de certains pays. Par ailleurs, un grand nombre de nations déjà en place trouvent des façons uniques de coopérer à de nombreux paliers.

Le Canada doit relever un défi important : se tenir au fait de cette évolution des institutions, des relations et des mécanismes internationaux pour que sa voix soit entendue et que les intérêts des Canadiens soient protégés.

Les responsabilités que doit assumer notre service extérieur sont donc de plus en plus diverses et complexes. Les tâches traditionnelles se compliquent au fur et à mesure que de nouveaux pays et de nouveaux blocs émergent, et que de nouvelles relations se nouent.

Les mouvements démographiques de masse et le phénomène des réfugiés politiques et économiques ont modifié à jamais la façon dont les agents d'immigration travaillent. Les préoccupations environnementales ont soulevé toute une gamme de nouvelles questions d'ordre politique et commercial, et la lutte permanente en vue d'assurer le respect des droits de la personne nécessite une vigilance de tous les instants dans un monde où des murs sont abattus et d'autres élevés. Dans les régions instables, protéger le bien-être des Canadiens continuera de mettre à rude épreuve les services consulaires.

Nos missions à l'étranger, que ce soit dans les autres capitales ou auprès des organismes multilatéraux, constituent un outil essentiel au dialogue entre le Canada et les autres pays.

Cependant, elles ne peuvent être plus efficaces que les gens qui y travaillent et que le réseau de personnes qui leur apportent leur soutien. Nous devons nous assurer que notre personnel, à l'étranger et au Canada, est bien informé, possède une solide formation et est motivé. Son travail est essentiel au bien-être et à la sécurité à long terme de tous les Canadiens.

Même nos outils de travail changent. Les progrès réalisés en informatique et en technologie des communications ont modifié non seulement nos méthodes de travail, mais aussi la nature de notre travail.

La formation, au niveau d'entrée et tout au long de la carrière des employés, est plus nécessaire que jamais. Les représentants du pays à l'étranger et notre personnel au Canada doivent être à la fine pointe de leur domaine afin de promouvoir les intérêts de notre nation. L'Institut est un exemple tangible de la volonté du gouvernement actuel de promouvoir, dans le cadre de Fonction publique 2000, une culture fondée sur la formation permanente et le service.

D'autres pays ont également consacré des ressources considérables à la formation des employés appartenant au service extérieur. Il existe à l'étranger plus de 40 instituts diplomatiques nationaux. J'attends avec impatience le jour où l'Institut canadien du service extérieur pourra partager avec le personnel du service extérieur des autres pays les valeurs, la vision et les compétences particulières qui permettent aux Canadiens de trouver des solutions à des problèmes internationaux.

L'Institut n'est pas un club fermé. Il offrira des cours de formation à tous les employés du Ministère. Ces cours intéresseront aussi d'autres ministères fédéraux qui affectent du personnel à l'étranger. L'Institut fera appel aux meilleurs enseignants et à nos intervenants les plus qualifiés, et appliquera les méthodes d'enseignement les plus efficaces.

Beaucoup de personnes ont travaillé très fort pour que l'Institut devienne réalité, et je leur en suis sincèrement reconnaissante.

Un grand nombre de personnes ont hâte de suivre les cours de l'Institut. Mais, il n'y a pas plus impatient que ceux qui sont ici cet après-midi et qui, demain, se retrouveront dans les locaux temporaires de l'Institut, à l'édifice Asticou, à Hull. J'aimerais que vous vous joigniez à moi pour leur souhaiter bonne chance.

Applaudissons également le personnel de l'Institut et tous ses collaborateurs qui ont rendu possible son ouverture. C'est un événement important dans l'histoire du Ministère et dans l'évolution du Canada en tant qu'autorité respectée dans les affaires internationales.

Je déclare, par la présente, officiellement ouvert l'Institut canadien du service extérieur.